

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **POLLUTEC 2020 : L'ADEME LANCE SON GUIDE « BILAN MATIÈRES » A DESTINATION DES ENTREPRISES**

Le 01/12/2020

A l'occasion du salon Pollutec 2020 (le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement), l'ADEME publie son guide « Bilan matières » accompagné d'un outil informatique, à destination des entreprises.

Depuis 15 ans, les coûts des matières premières, de l'énergie et de la gestion des déchets n'ont cessé d'augmenter : + 22% pour l'électricité, + 50% pour les matières premières et + 4% pour les déchets. Seules 50% des entreprises connaissent par ailleurs leur efficacité matière<sup>1</sup>. Face à ce constat le guide « Bilan Matières<sup>2</sup> » apporte une réponse opérationnelle aux entreprises en leur permettant d'une part, de prendre conscience de leur « vulnérabilité matières »<sup>3</sup>, et d'autre part d'identifier des actions prioritaires à mettre en œuvre afin d'améliorer l'efficacité matière de leur process, sources d'économies financières et environnementales.

#### **Un guide opérationnel pour optimiser ses ressources et mieux maîtriser ses déchets**

**Seulement 50% des entreprises connaissent leur efficacité matières**, alors même qu'elle permet de réduire les consommations de ressources et donc **d'optimiser le poste « achat »**, et qu'elle constitue également un des principaux **leviers pour réduire les déchets**.

Plus concrètement, l'ADEME a relevé que les entreprises achètent bien souvent des volumes de matières plus importants que ce dont elles ont besoin et qu'elles ne les exploitent pas à leur maximum.

---

<sup>1</sup> Étude OID pour l'ADEME, 2012. « **L'efficacité matières** » désigne la performance d'un organisme au regard de la minimisation des pertes matières au sein de son système

<sup>2</sup> **Ce guide méthodologique est accompagné d'un outil informatique** permettant de réaliser une analyse qualitative et quantitative des flux de matières entrants (matières premières ou recyclées, composants) et sortants (pertes matières et produits finis) afin de réduire la vulnérabilité d'approvisionnement autrement dit le risque sur la chaîne de valeur et optimiser la consommation de matières pour réduire l'empreinte matières de son entreprise.

<sup>3</sup> La « **VULNÉRABILITÉ MATIÈRES** » désigne l'exposition d'un organisme aux risques portants sur les matières susceptibles de connaître des tensions d'approvisionnement dans les années à venir.

Face à ce constat, l'ADEME a travaillé avec **plus de 20 fédérations professionnelles** pour proposer son nouvel outil : le « Bilan Matières ». Ce dernier, s'inscrivant dans l'objectif « mieux produire »<sup>4</sup> de **la Feuille de Route Economie Circulaire**, évalue les besoins en fonction des ressources nécessaires, afin de réduire les pertes de matières à chaque étape de la production. Il peut également être couplé à une démarche d'écoconception, dans une perspective globale d'économie circulaire. **Les entreprises industrielles de transformation disposent à présent d'une méthode concrète pour améliorer leur efficacité matières et réduire leur vulnérabilité<sup>5</sup> matières.**

Grâce à cet outil, les entreprises peuvent :

- Réaliser un diagnostic matières précis
- Obtenir un tableau d'indicateurs de performance matières
- Effectuer un bilan des risques encourus (approvisionnements, matières, éthique...)
- Réinterroger leur création de valeur
- Créer des synergies avec d'autres entreprises (dans une démarche écologique industrielle et territoriale) et les opportunités avec leurs fournisseurs

**Par ailleurs, ce guide prend en compte les réglementations en cours et anticipe celles à venir sur le sujet. La méthode est par ailleurs articulable et complémentaire des autres bilans : Bilan Carbone®, normes ISO, économie circulaire et démarche d'écologie industrielle et territoriale, Diag Eco-flux (Energie - Eau - Matières - Déchets).**

## **Le « Bilan Matières », pour une performance environnementale et économique des entreprises**

**Avec le « Bilan Matières », les entreprises peuvent agir en faveur de la transition écologique, tout en réalisant des économies sur le long terme, grâce au diagnostic effectué à la source.. L'ajustement et l'optimisation des matières au besoin réel de la production représente une source d'économies pour les entreprises, d'autant plus stratégique dans le contexte actuel où 50 % des directions achats des grands groupes indiquent avoir des objectifs achats liés au développement durable ou à la RSE.**

En définitive, le guide permet à l'entreprise, de comprendre les risques encourus liés à la matière, aux fournisseurs, aux schémas d'approvisionnement et à la qualité.

**Ces entreprises ont réalisé un diagnostic de leurs matières premières dans le cadre de l'opération « TPE-PME Gagnantes sur tous les coûts »**

**Les éditions QUO VADIS** (papeterie) ont économisé **357k€/an** sur le coût complet des déchets en réduisant à la source les pertes de papier.

**La société BENVIC Europe** (plasturgie) a réalisé **73k€/an** d'économies de consommation de matières en agissant à la source sur l'optimisation des démarrages des lignes et la sensibilisation du personnel au coût complet des déchets.

**La société MASSILLY** (Métallurgie) a réalisé **455k€/an** d'économies soit une réduction de 260 tonnes de matières consommées en agissant sur la prévention de l'enrayement des machines et l'amélioration de l'empilage des feuilles métalliques lors du transport pour éviter de générer des pertes.

## **Retrouvez l'ADEME au salon Pollutec 2020**

Du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2020

*En digital*

Accéder à l'événement : <https://www.pollutec.com/fr-fr/pollutec-online.html#conference>

<sup>4</sup> Dans le domaine « Mieux produire » de la FREC, un des objectifs clés est **de produire mieux avec moins de ressources** : une des actions associées est de développer des outils pour permettre aux industriels qui le souhaitent d'établir un « Bilan Matières », sur le modèle des « bilans de gaz à effet de serre ».

Plusieurs interventions de l'ADEME lors de cet événement inédit :

- **Mardi 1er décembre**

9h30 -9h45 : **Inauguration de Pollutec online**

Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique  
Arnaud Leroy, Président de l'ADEME

10h15 - 11h15 : **Pour une relance économique verte sociale et territoriale de l'Europe**

avec Pierre-Yves Burlot, Responsable Plan de relance, ADEME

11h45 – 12h45 : **Loi antigaspillage pour une économie circulaire : point d'étape et premiers décrets**

avec Marc Cheverry, Directeur Economie circulaire & Déchets de l'ADEME - Région AURA, FEDEREC, Eco-TLC

- **Mercredi 2 décembre**

13h45 - 14h00 : Le cabinet Carbone 4 présente le projet méthodologique OCARA (Operational Climate Adaptation & Resilience Assessment). Développé avec le soutien de nombreux partenaires **dont l'ADEME**

15h30 – 16h15 : **INTERNATIONAL – Quelles stratégies à l'export post COVID ?**

avec Olivier Chazal, Club ADEME International, ADEME - Business France, Région AURA

- **Jeudi 3 décembre**

15h30 – 16h15 : **Artificialisation des sols**

avec Laurent Château, Direction Villes et Territoires Durables, ADEME - UPDS/CEREMA

- **Vendredi 4 décembre**

14h00 – 14h45 : **Mobilité des personnes au sein des villes**

ADEME, Métropole de Lyon

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : ademepresse@havas.com  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).**